



INSTALLATION AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE

ÉNERGIE NETTE,
RENOUVELABLE ET DURABLE



- 1800 m² de panneaux photovoltaïques.
- 507 000 kWh/an de production prévue.
- 72 % d'utilisation de l'autoconsommation.
- 15 % de la consommation d'électricité.
- 199 tonnes par an de réduction de CO₂, l'équivalent de la plantation de 660 arbres



7	UNE ÉNERGIE ABORDABLE ET NON POLLUANT	
12	PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	
13	ACTION POUR LE CLIMAT	



Projet accueilli dans le programme d'incitations liées à l'autoconsommation et au stockage, avec des sources d'énergie renouvelables, dans le cadre du Plan pour la reprise, la transformation et la résilience, financé par l'Union européenne – NextGenerationEU

Programme 2 : installations d'autoconsommation, avec des sources d'énergie renouvelables, dans d'autres secteurs productifs de l'économie en dehors du secteur des services, avec ou sans stockage.

Bénéficiaire : AYMAR, S.A.U

Investissement total : 267.808,45€

Montant de l'aide : 66.952,11€

Pouvoir (kW): 377,19kWp

Décret royal 477/2021